



Commission Territoriale Bassin amont n°1
Salle des fêtes de Bois

15 juin 2021

Daniel MORANDIERE, Alain PUYON, Jean-Philippe
DAVID, Claire BLONDEL et Yann DAVITOGLU

Ordre du jour

1. **Présentation du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre**
2. **Fonctionnement des Commissions Territoriales**
3. **Bilan de l'exercice comptable 2020 et prévisions 2021**
4. **Point sur les actions en cours : Programme Pluriannuel de Gestion (PPG), Etude pour la Restauration de la Continuité Ecologique, Plan de Gestion des Boisements Rivulaires, Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)**
5. **Suivi des écoulements de la Seudre continentale**
6. **Rappels sur l'entretien régulier des cours d'eau**
7. **Echanges et propositions des participants**
8. **Questions diverses**

1. Le SMBS en quelques mots...

- 01/01/2020 : Création par fusion du SMASS et du SMBSA
- Compétent en planification et maîtrise d'ouvrage opérationnelle :
 - SAGE, PAPI et POM Seudre (dont PTGE)
 - [GEMA \(PPG\)](#)
- 67 communes / 6 intercos
- 20 élus / 6 agents permanents



1. Le SMBS en quelques mots...

- La compétence GEMA (article L211-7 du CE)
 - 1° Aménagement du bassin versant
 - 2° Entretien (en cas de défaut des propriétaires) et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
 - 8° Protection et restauration des milieux aquatiques



1. Le SMBS en quelques mots...

- 01/01/2020 : Création par fusion du SMASS et du SMBSA
- Compétent en planification et maîtrise d'ouvrage opérationnelle :
 - SAGE, PAPI et POM Seudre (dont PTGE)
 - GEMA (PPG)
- 67 communes / 6 intercos
- 20 élus / 6 agents permanents



1. Le SMBS en quelques mots...

- Vos interlocuteurs

L'ÉQUIPE DU SMBS



DIRECTEUR / ANIMATEUR
du SAGE Seudre



→ Jean-Philippe DAVID
05 46 22 19 73 / sage@fleuve-seudre.fr



CHARGÉE DE MISSION PAPI
(programme d'actions de prévention des inondations)

→ Ségolène FAY
05 46 39 64 91 / papi@fleuve-seudre.fr



CHARGÉ DE MISSION
diagnostic de vulnérabilité du bâti face aux inondations

→ Morgan BOYER
05 46 39 64 93 / morgan@fleuve-seudre.fr



CHARGÉE DE MISSION
programme opérationnel multithématique du SAGE

→ Claire BLONDEL
05 46 39 64 92 / pom@fleuve-seudre.fr



TECHNICIEN(S)
de rivières / zones humides

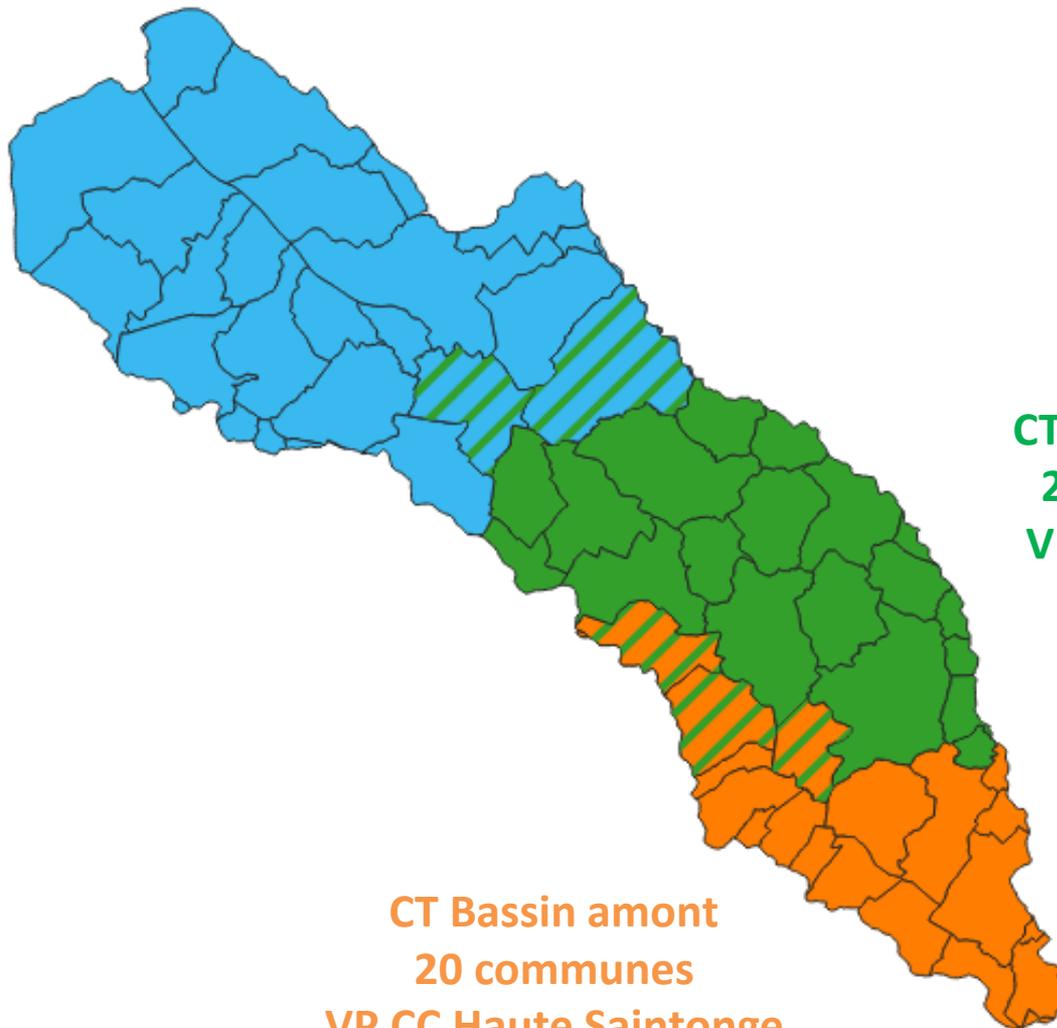
→ Mélodie PIERRONNET (référente bassin estuarien)
05 46 39 64 94 / melodie.pierronnet@fleuve-seudre.fr
→ Yann DAVITOGLU (référent bassin continental)
05 46 90 89 75 / yann.davitoglu@fleuve-seudre.fr

2. Fonctionnement des Commissions Territoriales (extrait du RI)

- Rôle :
 - Maintien du lien avec chaque commune du territoire
 - Instance consultative (informations sur les projets du SMBS, avis et propositions...)
- Composition : 3 Commissions = bassins de gestion
 - Amont = 20 communes
 - Moyen = 25 communes
 - Aval = 28 communes
- Fonctionnement :
 - Présidence des commissions par les VP du SMBS
 - Fréquence des commissions en fonction des besoins (au moins 1/an)
 - Invitations envoyées au moins 1 semaine avant par courriel
 - Séances non publiques

2. Fonctionnement des Commissions Territoriales (extrait du RI)

CT Bassin aval
28 communes
VP CC Marennes



CT Bassin moyen
25 communes
VP CC Gézozac

CT Bassin amont
20 communes
VP CC Haute Saintonge

3. Éléments financiers

- Résultat 2020 – Section Fonctionnement

	831 - GEMA	020 – Hors GEMA	TOTAL
Dépenses 2020	148 142	294 008	442 151
Recettes 2020	165 685	263 916	429 601
Résultat 2020	17 542	- 30 092	- 12 550
Résultat exercice antérieur	- 45 024	182 489	137 465
Résultat cumulé	- 27 482	152 397	124 915

3. Éléments financiers

- Résultat 2020 – Section Investissement

	831 - GEMA	020 – Hors GEMA	TOTAL
Dépenses 2020	131 649	197 535	329 184
Recettes 2020	90 234	290 983	381 217
Résultat 2020	- 41 415	93 448	52 033
Résultat exercice antérieur	108 627	- 99 736	8 891
Résultat cumulé	67 212	- 6 288	60 924
RAR dépenses	-	74 145	74 145
RAR recettes	-	-	-
Besoin de financement	67 211	- 80 433	- 13 221

3. Éléments financiers

- Prévisionnel 2021 – Section Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Désignation	TOTAL	Chapitre	Désignation	TOTAL
011	Charges à caractère général	83 218	74	Dotations et participations	359 191
012	Charges de personnel	257 537			
65	Autres charges de gestion courante	17 674			
66	Charges financières	1 084			
DRF	TOTAL	359 512	RRF	TOTAL	359 191
032	Déficit antérieur reporté	-	032 777-042	Excédent antérieur reporté	111 694
023	Virement à la section investissement	6 316			
68	Dotations aux amortissements	189 332		Quote-part sub. d'invest	84 275
DOF	TOTAL	195 648	ROF	TOTAL	195 968
TOTAL DEPENSES		555 159	TOTAL RECETTES		555 159

3. Éléments financiers

- Prévisionnel 2021 – Section Investissement

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Désignation	TOTAL	Chapitre	Désignation	TOTAL
20	Immobilisation incorporelles	435 390	10	Apports dotations et réserves	13 221
21	Matériel	2 000	13	Subventions d'investissement	265 113
2111	Terrains nus (acquisitions foncières)	10 764	21	Matériel	18 176
16	Total remboursement emprunt	20 653	16	Emprunts et dettes	-
DRI	TOTAL	468 807	RRI	TOTAL	296 510
001	Déficit d'investissement reporté	-	001	Excédent d'investissement reporté	60 924
42	Opérations d'ordre	84 275	021	Virement de la section fonctionnement	6 316
			28	Dotations aux amortissements	189 332
DOI	TOTAL	84 275	ROI	TOTAL	256 572
TOTAL DEPENSES		553 082	TOTAL RECETTES		553 082

4. Points sur les actions en cours

Programme Pluriannuel de Gestion Seudre continentale 2022-2031

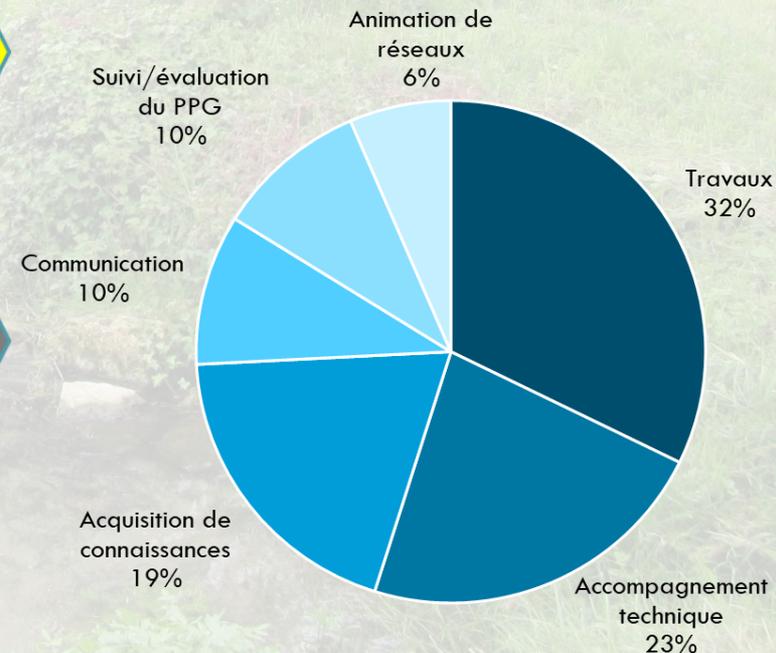


4. Points sur les actions en cours

Programme Pluriannuel de Gestion Seudre continentale 2022-2031



31 actions réparties
en 10 thématiques



4. Points sur les actions en cours

Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Seudre

- Difficultés rencontrées avec le bureau d'études Egis Eau
- Finalisation des phases 6 (projets de travaux) et 7 (dossier réglementaire)
 - Février-Mars : Envoi des PRO V6 et DLE par Egis Eau
 - Avril : Retour des remarques du SMBS
 - Mai : Réception des documents définitifs
 - Juin : Solde de l'étude (\approx 25 000 Euros) et transmission aux membres du COTECH et propriétaires riverains
- Avis positif de la DRAC N-A pour Trois Doux et Les Châtelards
- Elaboration du programme pluriannuel d'aménagement et engagement de la procédure réglementaire (AE + DIG)

Projet de programme pluriannuel d'aménagement (non validé)

Ouvrage Publics	Type d'aménagement retenu	Année de travaux	Coût travaux T.T.C.	Coûts annexes (≈ 20 %)	Subventions possibles	Reste à charge SMBS
Clapet de Chadeniers	Effacement	2017	15 297	701	100 %	0
Clapet de Chez Viguiard	Effacement	2019	15 206	3 351	100 %	0
Clapet de Trois Doux	Rivière de contournement	2022	84 870 à 99 966	16 974 à 19 993	70 - 80 %	20 369 à 35 988
Seuil amont de Beaunant	Echancrure	2022	3 120	624	70 - 80 %	749 à 1 123
Clapet de Charloteau	Rampe en enrochement	2023	53 400	10 680	70 - 80 %	12 816 à 19 224
Clapet de Chanteloube	Rampe en enrochement	2023	54 840	10 968	70 - 80 %	13 162 à 19 742
Clapet des Châtelards	Rivière de contournement	2024	42 180 à 56 016	8 436 à 11 203	70 - 80 %	10 123 à 20 166
Clapet de Graves	Rampe en enrochement	2024	52 200	10 440	70 - 80 %	12 528 à 18 792
Clapet du moulin du Port	Effacement ou rampe en enrochement	2025	30 720 à 37 260	6 144 à 7 452	70 - 100 %	0 à 13 414
Vannes de Ribérou	Gestion des vannes	2025	100 896	20 179	70 – 80 %	24 215 à 36 323
TOTAL			425 730 à 461 200	88 500 à 95 600		94 000 à 165 000

4. Points sur les actions en cours

Etude pour la restauration de la continuité écologique de la Seudre

- Stratégie « continuité apaisée » = 7 ouvrages SMBS (+ Ribérou - commune de Saujon et Chalézac – ASA de marais) prioritaires à l'échelle du département (sur 46 ouvrages) et du bassin Adour-Garonne
 - Objectif 2023
 - Appui des services de l'Etat
 - Courrier à destination des propriétaires d'ouvrages et des propriétaires riverains



4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Contexte

3 constats issus du diagnostic du PPG :

- Plus de 40 % du linéaire de berges (530 km) du bassin continental dépourvu de boisements rivulaires.
- Des pratiques d'entretien excessives ou délaissées.
- Problématique majeure pour le territoire (SAGE, PPG, PTGE)



4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Objectifs

- ✓ **Accompagner** les propriétaires vers de bonnes pratiques d'entretien de la ripisylve.
- ✓ **Sensibiliser** les habitants et les usagers de l'eau.
- ✓ **Protéger, valoriser et améliorer** les milieux aquatiques et la qualité de l'eau.
- ✓ **Améliorer l'état écologique de la Seudre** en restaurant des boisements rivulaires fonctionnels (plantations) rendant des services écosystémiques à la collectivité.
- ✓ **Planter 5 km de ripisylve tous les ans pendant 10 ans** grâce aux propriétaires volontaires.

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Mise en œuvre

3 orientations pour la contractualisation

- Validation de **bonnes pratiques**
- Entretien** des berges de cours d'eau
- Restauration** de boisements rivulaires (plantations)

4 points à retenir

- ✓ Programme basé sur le volontariat
- ✓ Prise en charge administrative, technique et financière par le SMBS
- ✓ Engagement des propriétaires sur la durée
- ✓ Contrats moraux entre le SMBS et les propriétaires

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Mise en œuvre



4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

2018 à 2020 : Mise en œuvre sur la commune de Bois

- **3** km de berges sous contrat (50 % restauration/50 % entretien)
- **650** arbres et arbustes plantés en 2019/2020
- **15** propriétaires volontaires
- **100** enfants sensibilisés et plus de **50** lycéens formés

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Chantier participatif avec le RPI de Bois – Champagnolles –
Saint-Germain-du-Seudre (2019)



4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Chantier participatif avec le RPI de Bois – Champagnolles –
Saint-Germain-du-Seudre (2019)



4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires



Plantations réalisées grâce au programme EVA 17 (CA 17 et CD 17)

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

2020 –2021 : Mise en œuvre sur les communes de
Champagnolles et de Saint-Germain-du-Seudre

300 courriers envoyés (cadastre)

33 retours et 25 personnes rencontrées

12 propriétaires prêts à s'engager

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

2020 –2021 : Mise en œuvre sur les communes de Champagnolles et de Saint-Germain-du-Seudre

5 nouveaux contrats d'entretien = 985 ml

7 nouveaux contrats pour de la plantation = 1360 ml / 280 arbres

2 partenariats pédagogiques (RPI Saint-Germain et Saujon)

4. Points sur les actions en cours

Plan de Gestion des Boisements Rivulaires

Suite de la mise en œuvre envisagée

Prochaines communes concernées : **Virollet et Gémozac**

→ Selon possibilités d'animation et moyens déployés

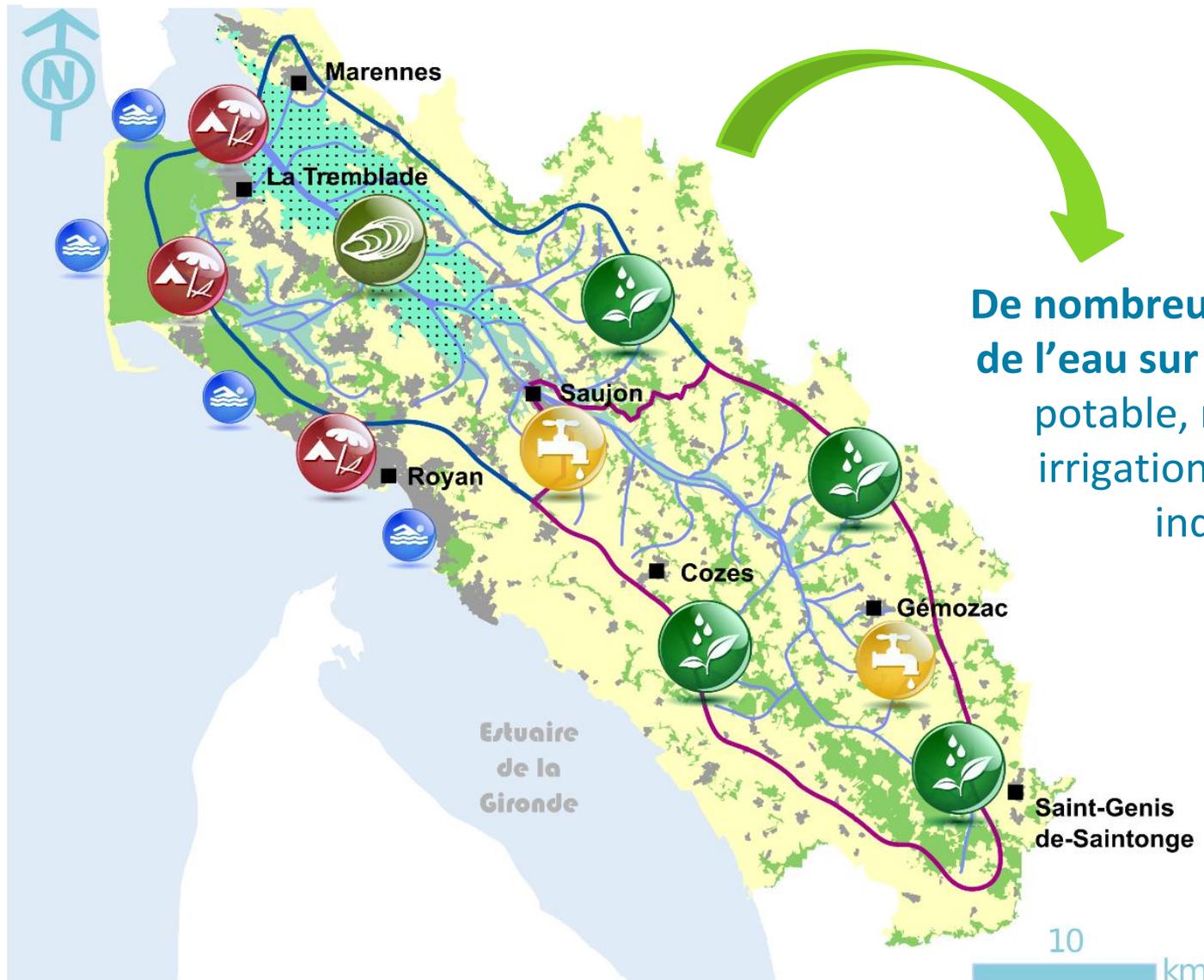
4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



4. Points sur les actions en cours

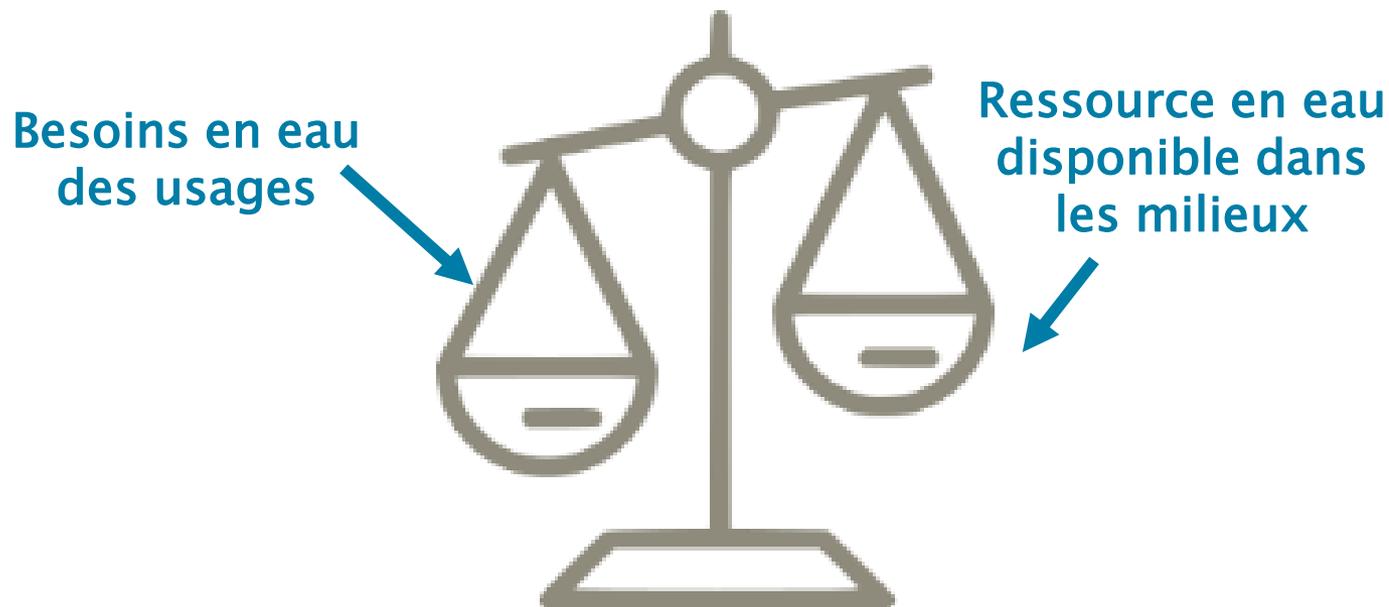
Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



De nombreux usages/besoins de l'eau sur le territoire : eau potable, milieu naturel, irrigation, aquaculture, industrie...

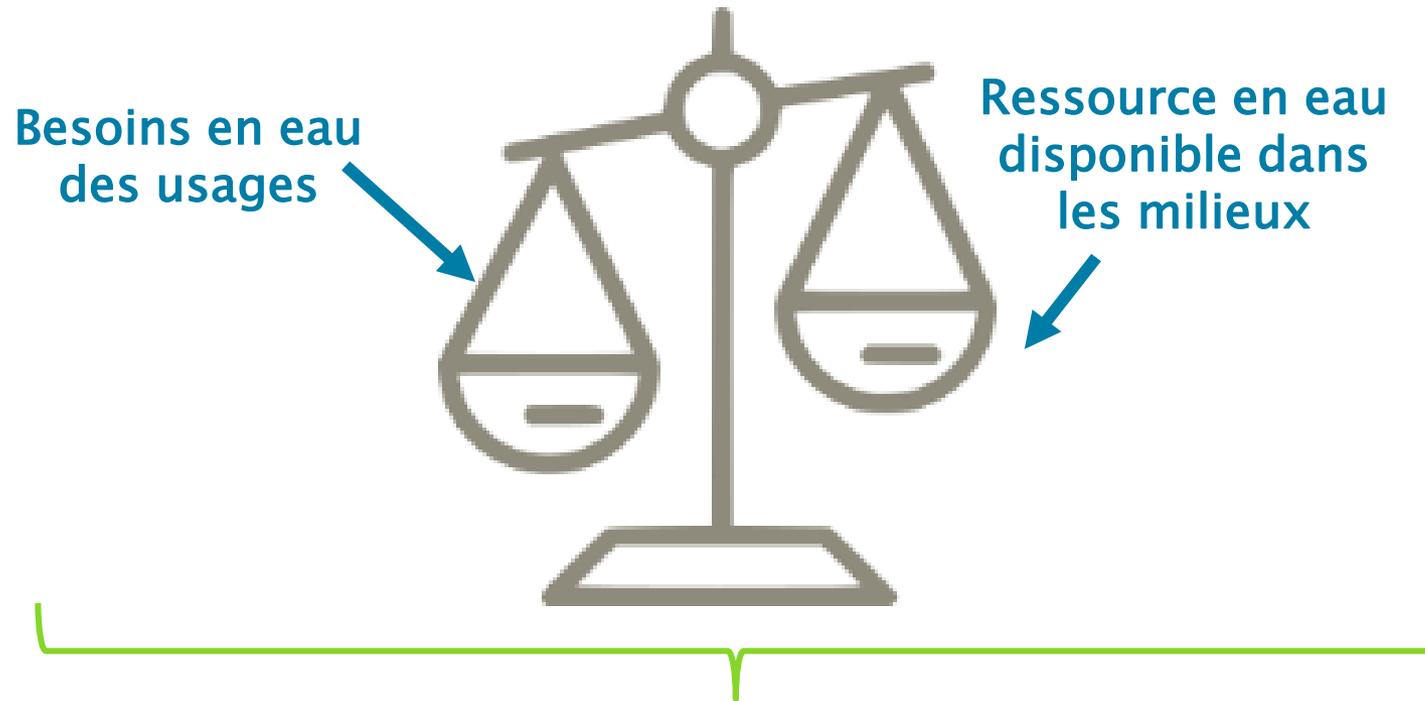
4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



Déficit quantitatif / conflits d'usages

4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



Déficit quantitatif / conflits d'usages



Objectif du PTGE Seudre = atteindre l'équilibre quantitatif

4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Co-portage du PTGE Seudre



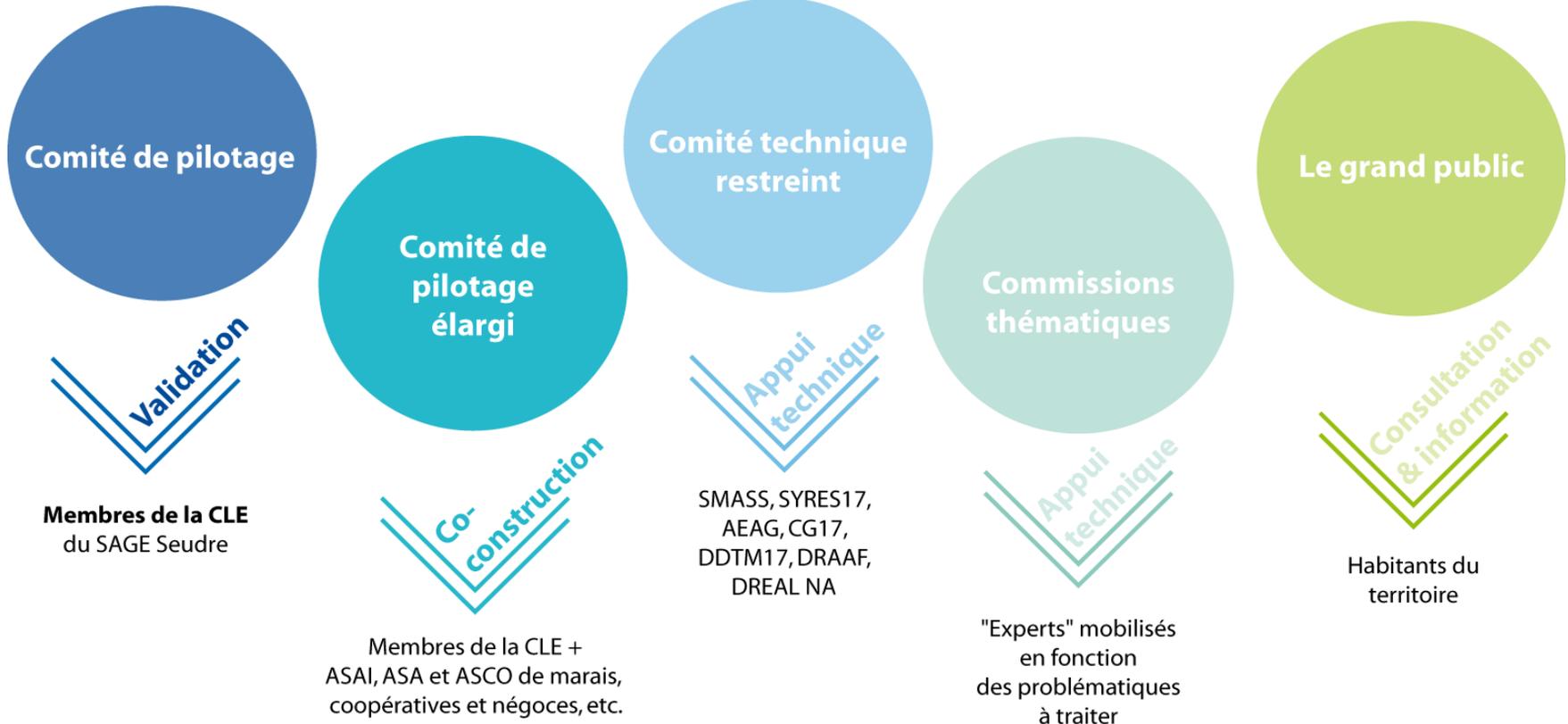
Syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS)



Syndicat mixte des réserves de substitution de la
Charente-Maritime (SYRES 17)

4. Points sur les actions en cours

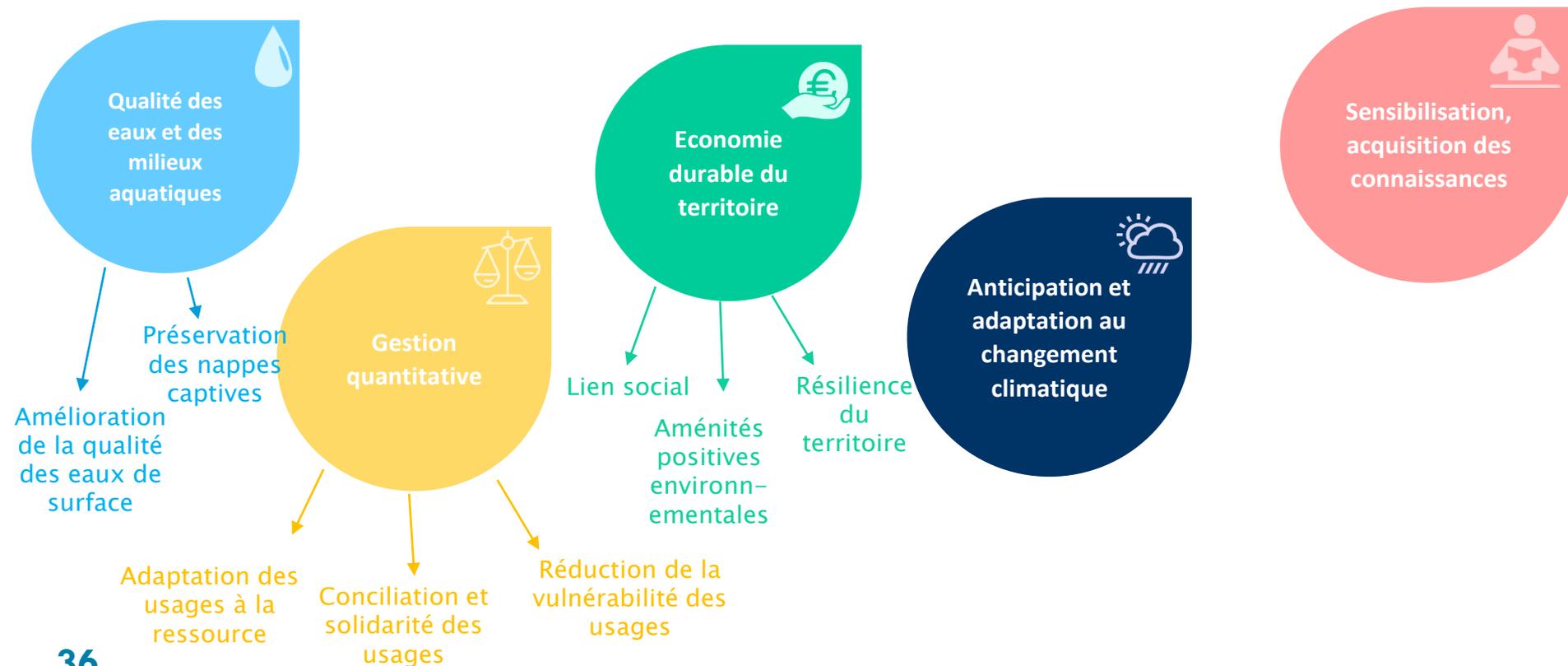
Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)



4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

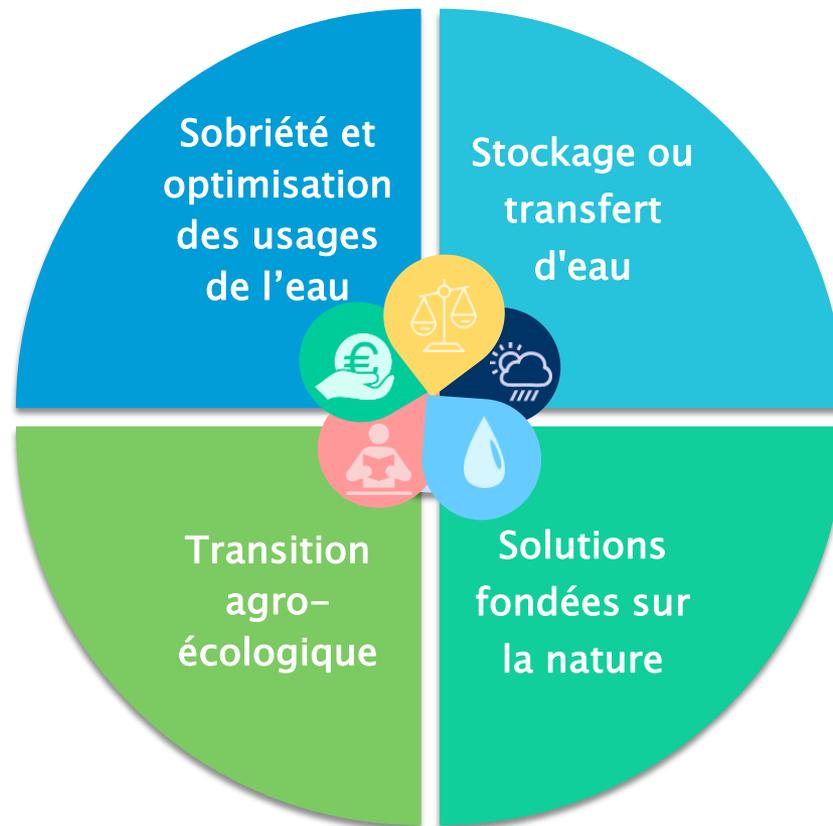
Les enjeux du PTGE Seudre



4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Les potentiels leviers d'actions du PTGE Seudre



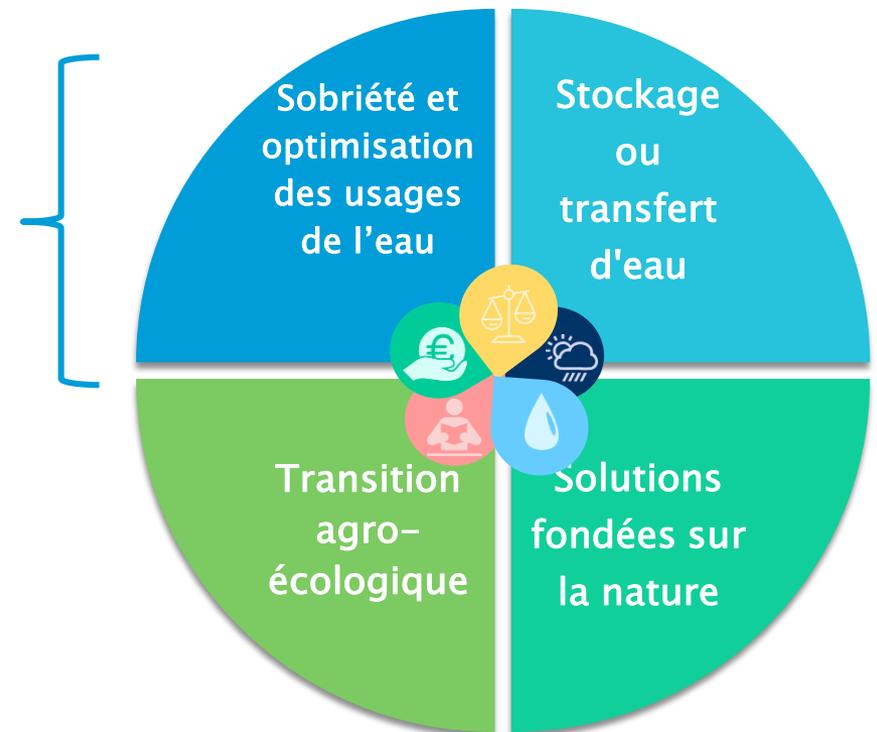
4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Les potentiels pistes d'actions du PTGE Seudre

Pistes d'actions en lien avec la sobriété et l'optimisation des usages de l'eau :

- Création et développement de filières agricoles viables adaptées à la ressource en eau.
- Amélioration de l'efficacité de l'irrigation.
- Réduction du gaspillage de la ressource dans tous les usages.
- Valorisation des eaux usées traitées issues des STEP pour l'irrigation notamment.
- Valorisation des eaux d'exhaure des carrières pour l'irrigation.



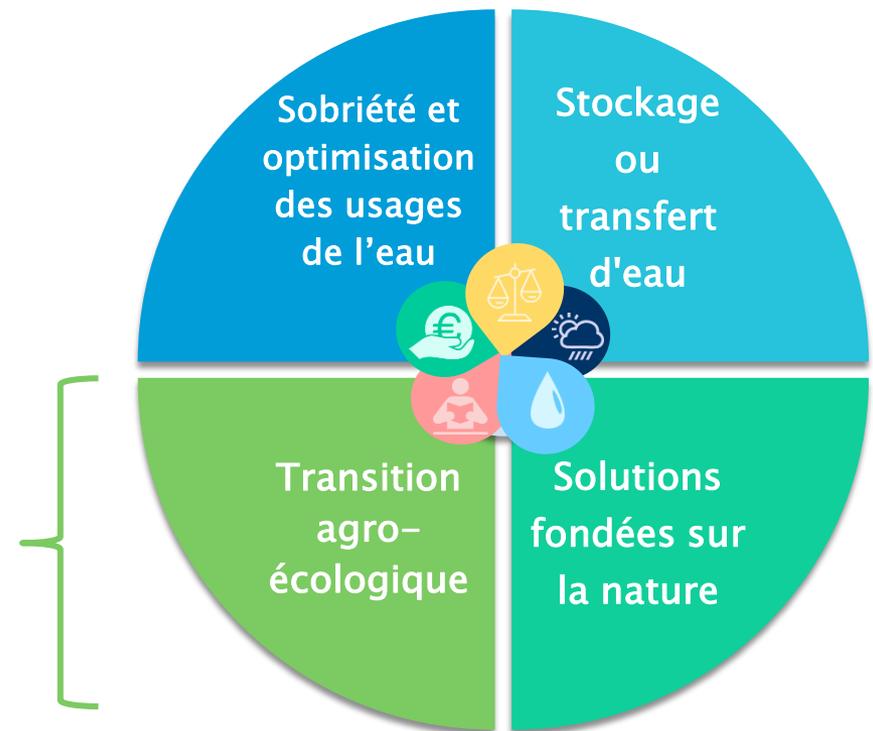
4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Les potentiels pistes d'actions du PTGE Seudre

Pistes d'actions en lien avec la transition agro-écologique :

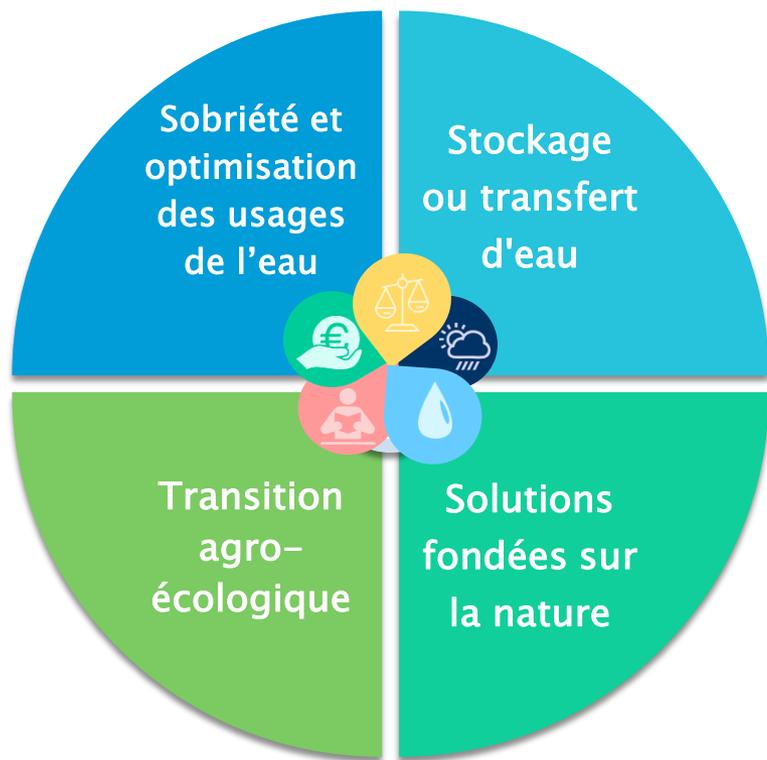
- Accompagnement du monde agricole vers de nouvelles pratiques.
- Maintien/développement de l'élevage extensif notamment pour conserver les zones humides et les prairies.



4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Les potentiels leviers d'actions du PTGE Seudre



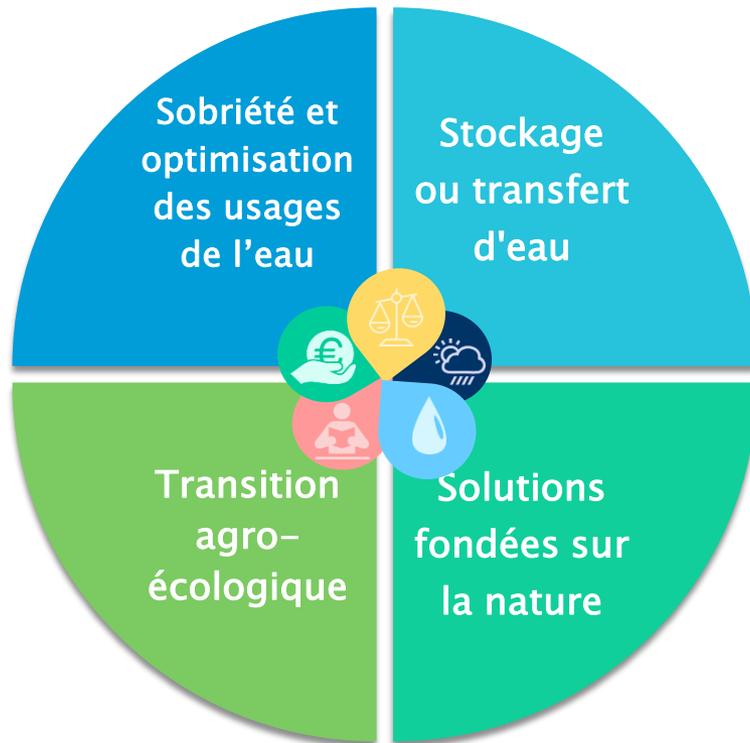
Pistes d'actions en lien avec le stockage :

- Répartition de la ressource dans le temps et dans l'espace : substitution.
- Stockage des eaux pluviales.

4. Points sur les actions en cours

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Seudre (PTGE)

Les potentiels pistes d'actions du PTGE Seudre



Pistes d'actions en lien avec les solutions fondées sur la nature :

- Restauration/préservation des zones humides / stockage naturel.
- Aménagement des versants : ralentissement des écoulements et favorisation de l'infiltration.

5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale

- Contexte : les suivis existants

- Réseau ONDE de l'OFB

- Suivi ponctuel depuis fin 1990
- 3 stations sur la Seudre
- 1 fois par mois de mai à septembre + suivi complémentaire si besoin
- 5 modalités de suivi



- Suivi de la FDAAPPMA 17

- Suivi linéaire depuis 2006
- Seudre continentale et principaux affluents
- 2 fois par mois du 15 juin au 1^{er} octobre + suivi complémentaire si besoin
- 5 modalités de suivi



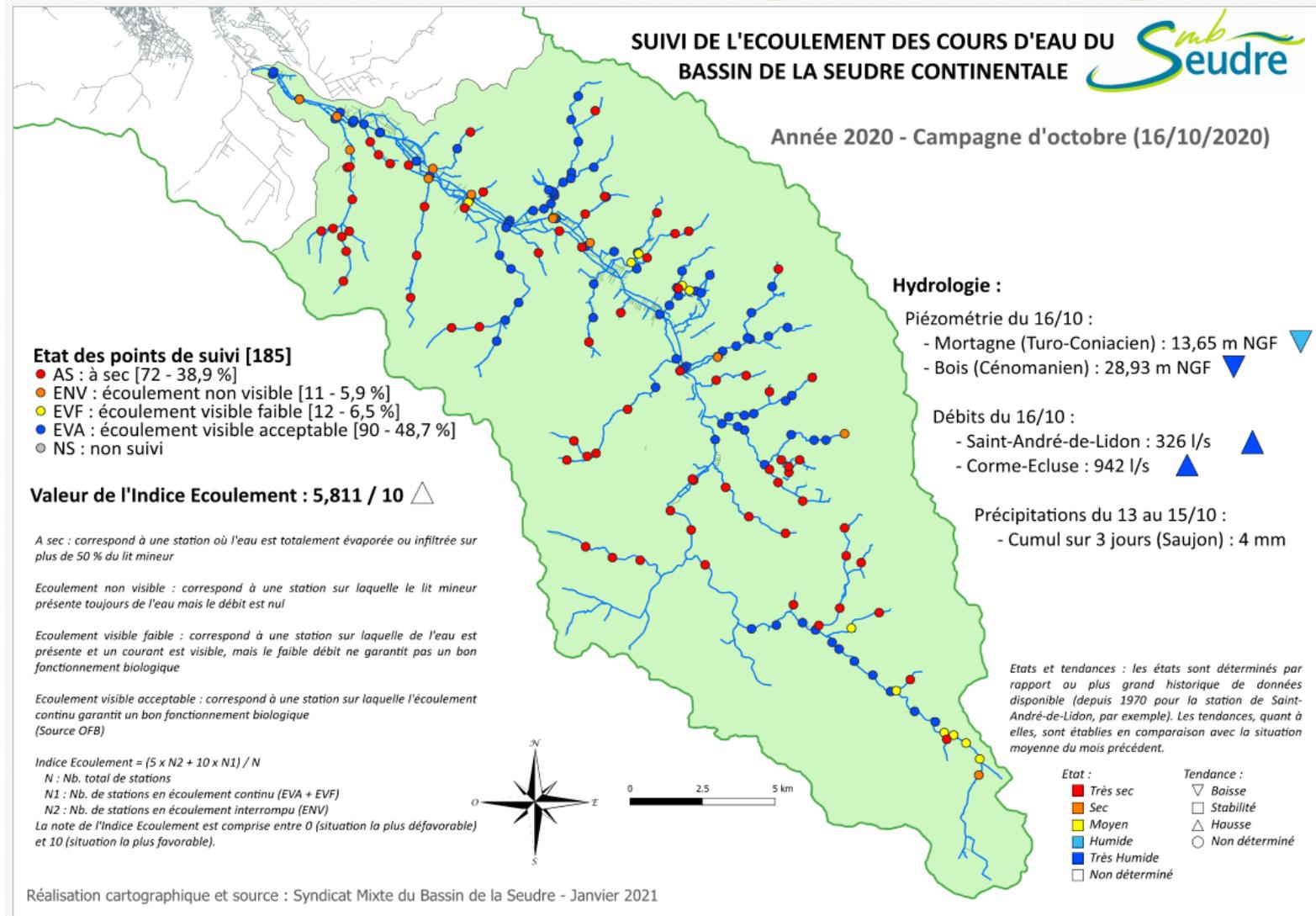
5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale

- Un suivi complémentaire pour quoi faire ?
 - Améliorer la couverture territoriale des suivis existants
 - Acquisition de données sur des sous-bassins non suivis actuellement
 - Améliorer la couverture temporelle des suivis existants
 - Acquisition de données sur l'ensemble du cycle hydrologique
 - Suivre l'impact du changement climatique et des mesures en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource en eau
 - Faciliter la vulgarisation des données récoltées et leur mise à disposition pour tous les publics
 - Automatisation du traitement statistique
 - Diffusion active (70 contacts) et passive des données (cartographie dynamique)

5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale

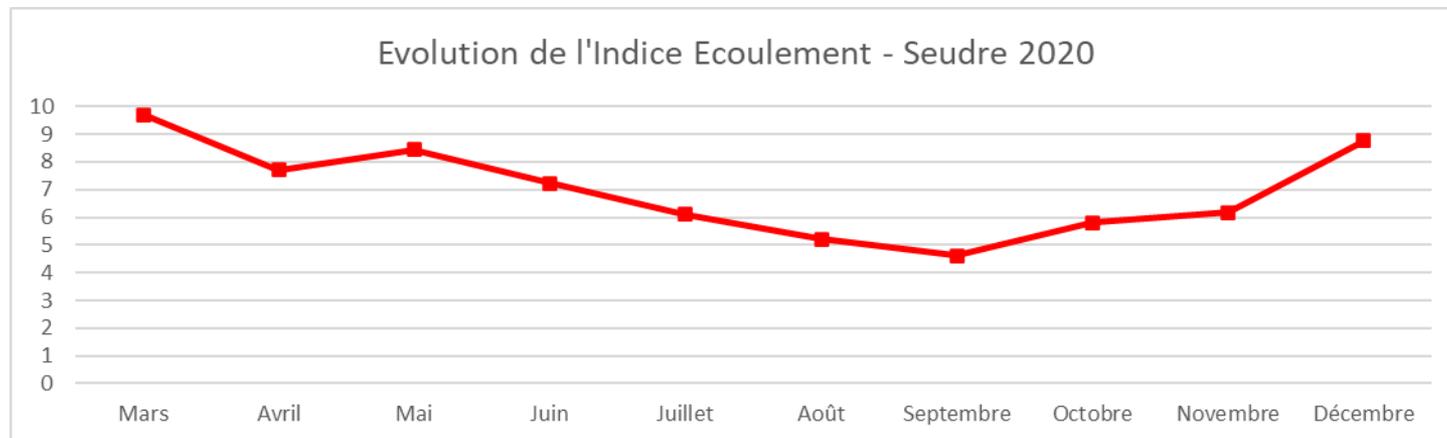
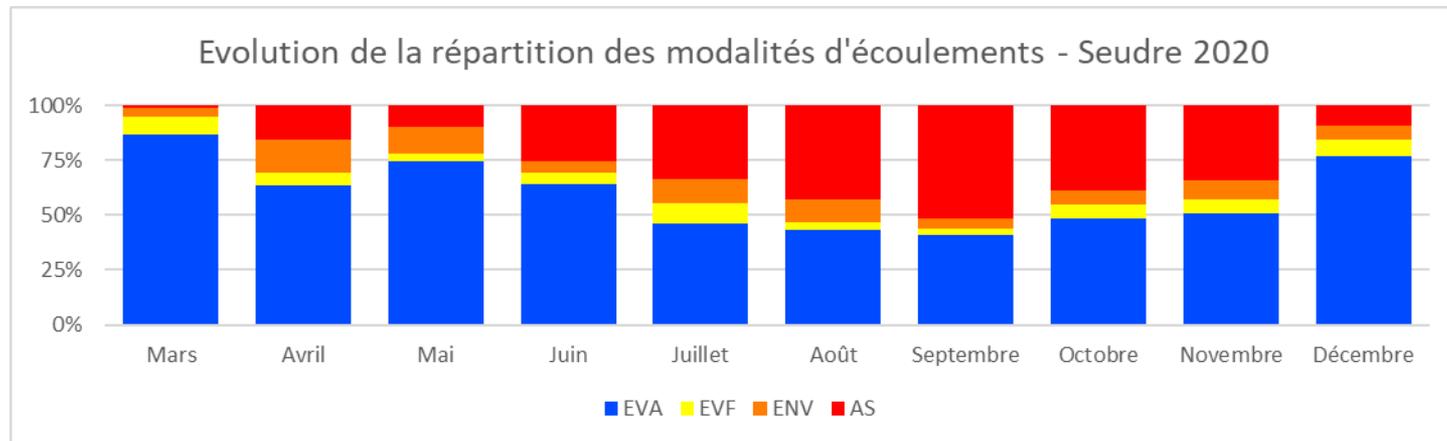
- Les caractéristiques du suivi
 - Suivi ponctuel visuel (\approx ONDE) depuis mars 2020
 - 185 stations sur le bassin continental (220 km / 8 à 9 h)
 - 1 fois par mois toute l'année (12 campagnes/an)
 - 5 modalités de suivi
 - Saisie instantanée sur tablette numérique
 - Calcul d'un indice écoulement (note sur 10)

5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale

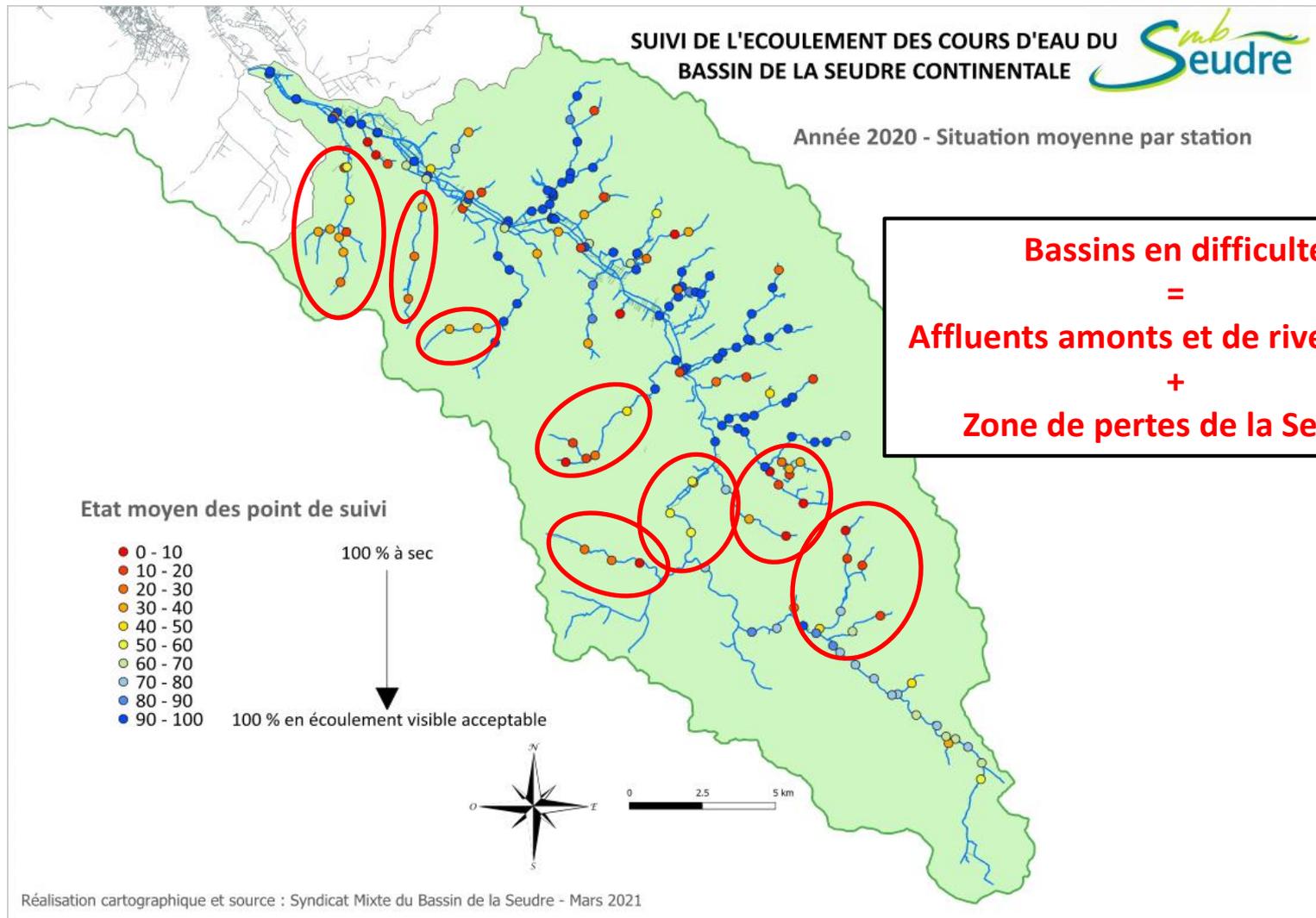


5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale

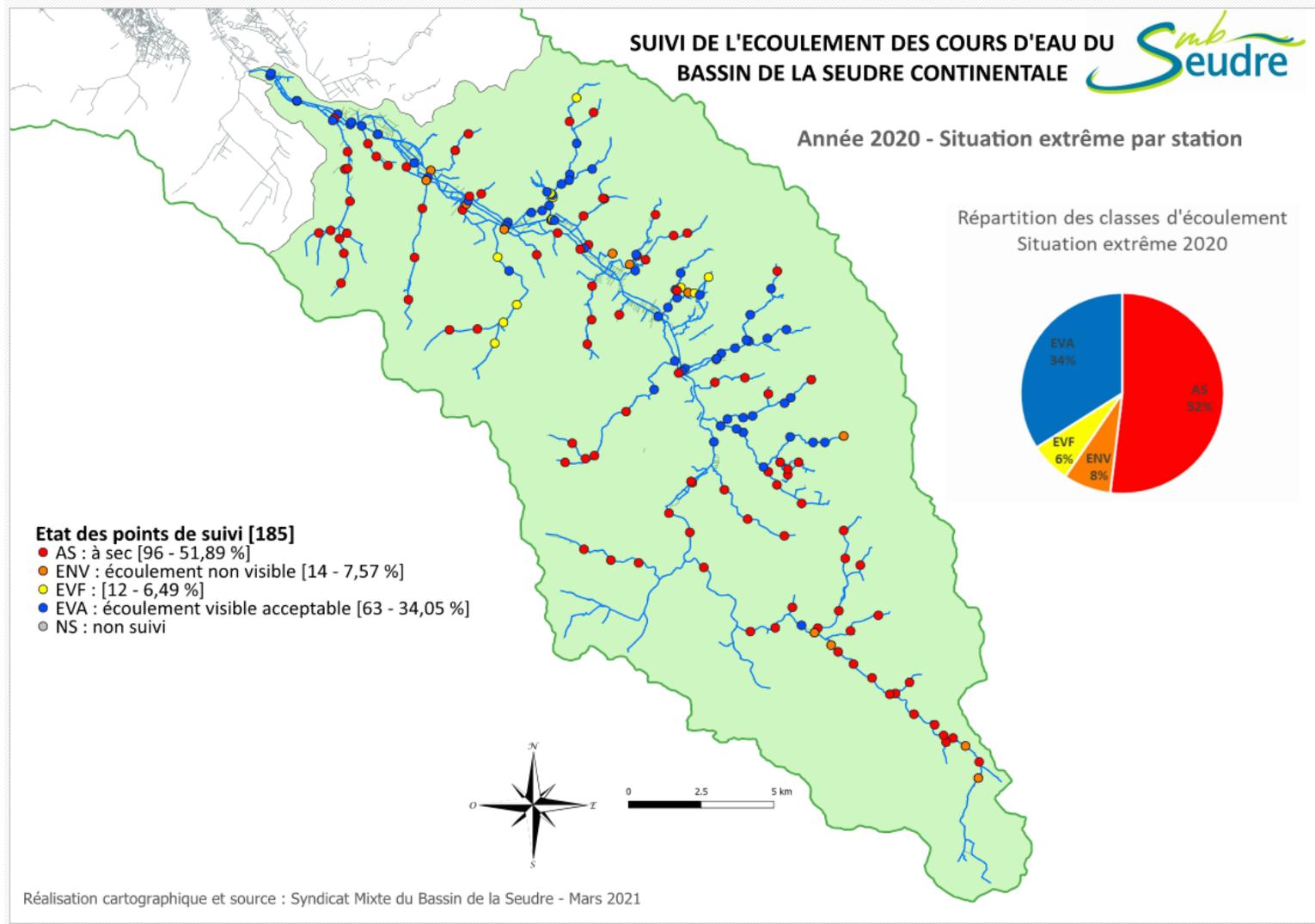
- Premiers résultats



5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale



5. Suivi des écoulements de la Seudre continentale



6. Rappels sur l'entretien régulier de cours d'eau

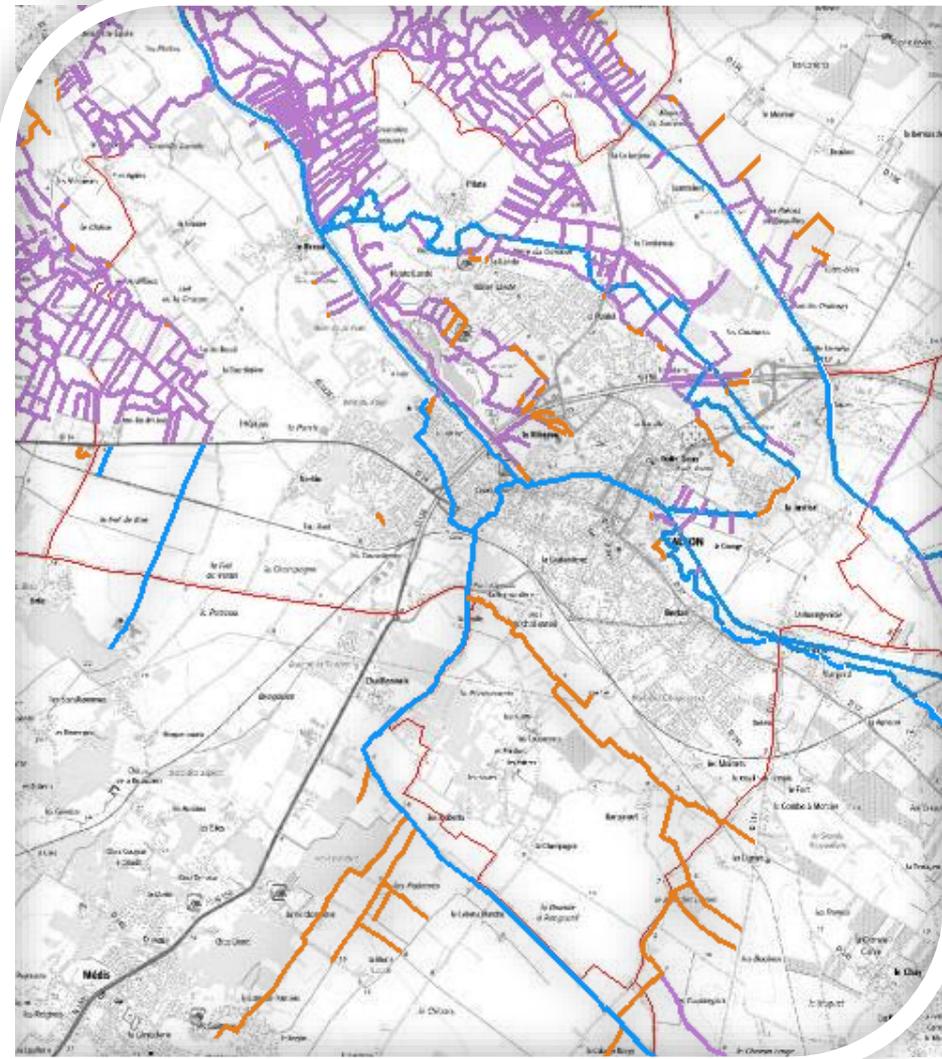
- Défini à l'article L215-14 et suivants du Code de l'Environnement
- Concerne uniquement 3 types d'interventions :
 - L'enlèvement des embâcles et des débris flottants ou non
 - L'enlèvement des atterrissements
 - L'élagage ou le recépage de la végétation des rives
 - Tout travaux en dehors de ces 3 cas peut relever d'une procédure réglementaire
- Est à la charge des propriétaires riverains
- En cas de défaut des propriétaires, plusieurs options :
 - Mise en demeure par le maire
 - Réalisation des travaux d'office à la charge du/des intéressés
 - Substitution par la collectivité en cas de défaut d'une majorité de propriétaires (PPG + DIG)

6. Rappels sur l'entretien régulier de cours d'eau

- Distinction entre cours d'eau et fossés : la cartographie des cours d'eau
 - En zones de marais (2016)
[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/116/ML Cours d eau en marais017 L93.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/116/ML_Cours_d_eau_en_marais017_L93.map)
 - Hors zone de marais (depuis 2017)
[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/116/ML Cours d eau hors marais017 L93.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/116/ML_Cours_d_eau_hors_marais017_L93.map)

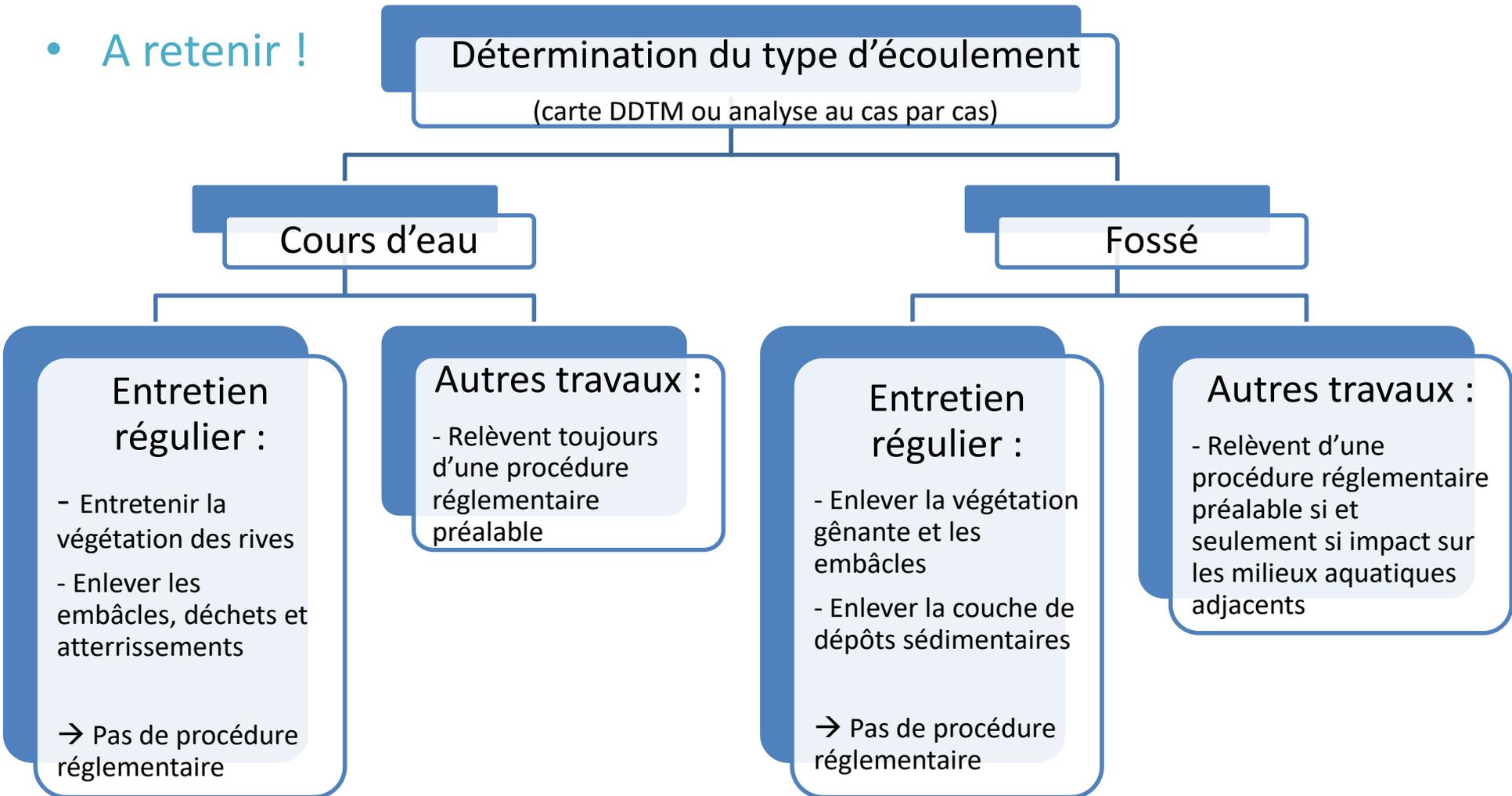
6. Rappels sur l'entretien régulier de cours d'eau

- Zoom sur Saujon
 - Cours d'eau
 - Non cours d'eau
 - Indéterminé



6. Rappels sur l'entretien régulier de cours d'eau

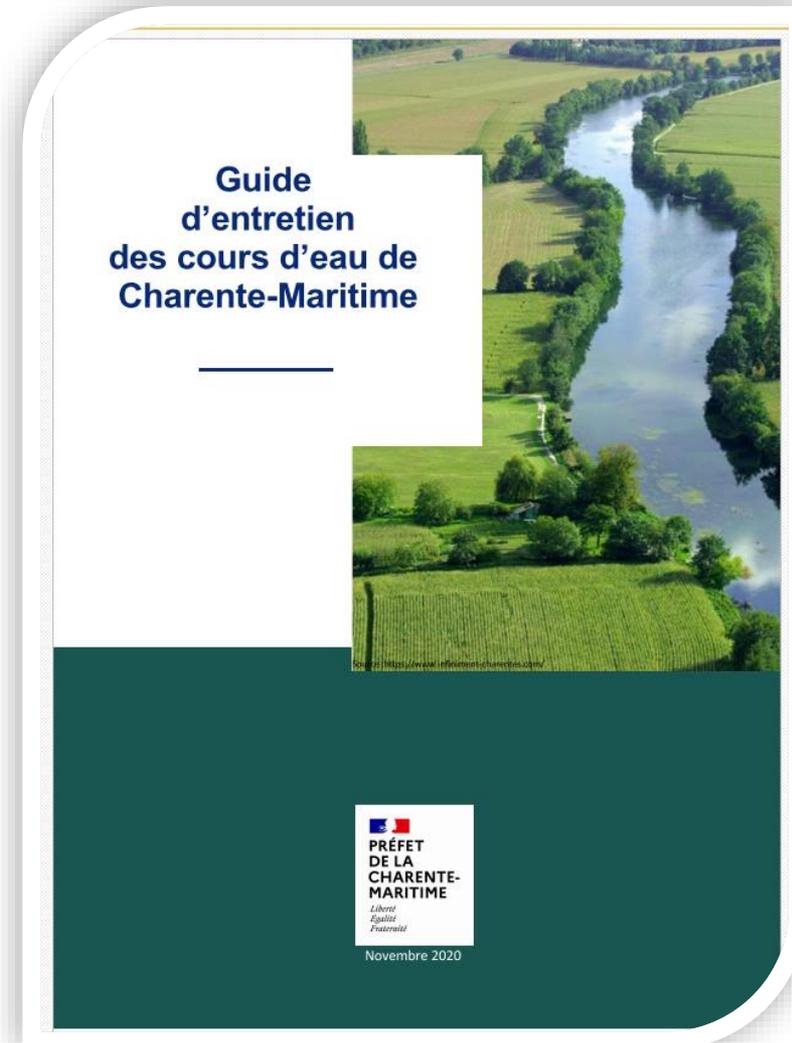
- A retenir !



6. Rappels sur l'entretien régulier de cours d'eau

- Pour plus d'informations :
 - Document synthétique réalisé par le SMBS
 - Guide d'entretien des cours d'eau de Charente-Maritime – DDTM – 11/2020

<https://www.charente-maritime.gouv.fr/content/download/49459/299742/file/GuideCoursEau.pdf>



7. Propositions des participants

Des propositions ?

Quelles attentes des communes ?



8. Questions diverses

- Q1 :

.....

.....

- Q2 :

.....

.....

- Q3 :

.....

.....

- Q4 :

.....

.....

Merci pour votre attention

**Le SMBS reçoit
le soutien financier de :**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

